Parcs Canada Parks Canada

Canada

Lieu historique national du Canada

Obadjiwan – Fort-Témiscamingue

Plan directeur

2026

2026

Lieu historique national du Canada

d’Obadjiwan–Fort-Témiscamingue

Plan directeur

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
le président et directeur général de Parcs Canada, 2026.

PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA D'OBADJIWAN–FORT-TÉMISCAMINGUE, 2026.

PDF : ISBN 978-0-660-79606-2
R64-105/60-2026F-PDF

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le
LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA D'OBADJIWAN–FORT-TÉMISCAMINGUE:

Lieu historique national d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue
834 Chemin du Vieux Fort,
Duhamel-Ouest (Québec)J9V 1N7

Tél. : 1-819-629-3222
Courriel : obadjiwantemiscamingue@pc.gc.ca
www.parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/obadjiwan-temiscamingue

Sources des images de la page couverture
Parcs Canada

Avant-propos

Au Canada, les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et le parc national urbain administrés par Parcs Canada présentent et protègent de grands pans de notre histoire. Ce sont des lieux qui unissent les Canadiennes et les Canadiens et qui tissent des liens entre qui nous sommes, notre attachement pour l'environnement et nos valeurs canadiennes.

D'un océan à l'autre, Parcs Canada administre un réseau de 225 lieux. On en trouve dans chaque province et chaque territoire au Canada : sur terre, sur glace et sur mer. Voilà pourquoi Parcs Canada joue un rôle essentiel dans la vitalité de l'économie locale en stimulant le tourisme, en créant des emplois et en renforçant le bien-être des communautés.

Pour le gouvernement du Canada, le réseau administré par Parcs Canada offre des avantages essentiels à la population canadienne en faveur du climat, comme la conservation de la biodiversité, le renforcement de la résilience aux changements climatiques et la contribution à un air pur et à une eau potable. À Parcs Canada, on sait que la nature contribue à la santé et à la sécurité des collectivités. C'est pourquoi le gouvernement fédéral s'engage à protéger ces lieux naturels et culturels, à élargir le réseau d'aires protégées, à faire progresser l'intendance autochtone et à contribuer au rétablissement des espèces en péril.

Pour ce faire, Parcs Canada œuvre de concert avec les communautés autochtones et les partenaires clés. Ensemble, nous protégeons et restaurons des lieux patrimoniaux, aidons les gens à se rapprocher de l'histoire et de la nature, et maintenons la valeur économique et sociale de ces lieux pour les collectivités locales et régionales. Ensemble, nous créons un Canada plus sain et plus résilient pour la population canadienne tout en soutenant une économie forte et durable.

Ce nouveau plan directeur pour le lieu historique national du Canada d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue du Canada traduit cette vision en actions. Il rend compte des résultats concrets d'une vaste consultation et d'un engagement commun envers l'intendance. En tant que ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, je suis ravie de soutenir ce travail collectif et d'approuver le plan directeur pour le lieu historique national du Canada d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue du Canada.

L'honorable Julie Dabrusin
Ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature

Avant-propos des co-présidents du comité fiduciaire

Obadjiwan est un lieu de rassemblement et de collaboration depuis la nuit des temps. Il est situé à un point où le lac Témiscamingue se rétrécit; c'est un endroit magnifique où l'on ressent l'histoire autour de soi. Les habitants de la Timiskaming First Nation ont utilisé Obadjiwan pour célébrer tous les aspects de la vie : des naissances, des mariages, des élections aux décès. C'est un endroit naturel pour que des gens de tous horizons se rencontrent, échangent et collaborent.

Au fil du temps, à mesure que de nouvelles cultures et populations arrivaient dans la région, Obadjiwan a conservé son rôle de lieu de rassemblement stratégique. Il est devenu un poste de traite actif pendant la traite des fourrures, devenant finalement un site historique national qui reconnaît l'histoire particulière des peuples venus y commercer, échanger et vivre.

C'est dans cet esprit de collaboration que nous pouvons présenter ce plan directeur.

Obadjiwan–Fort-Témiscamingue est un lieu unique. Le site est la copropriété de Parcs Canada et de la Timiskaming First Nation. Cela implique un comité fiduciaire composé de personnes croyant en la beauté naturelle du site et en son potentiel pour devenir une attraction vedette dans la région.

Les personnes membres de ce comité ont toutes des expériences de vie différentes et viennent de la région, et nous croyons tous qu'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue est un endroit exceptionnel. Depuis la création du comité, nous avons collaboré pour exprimer ce qui rend le site unique et la manière de le mettre en valeur auprès du public. Nous avons travaillé ensemble à l'élaboration de ce plan directeur d'une manière qui, selon nous, permettra au site de prospérer et au public canadien de profiter de la beauté et de l'histoire d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue.

J'espère que vous serez en mesure de comprendre la vision que nous avons élaborée et d'appuyer ce plan directeur.

Cordialement,

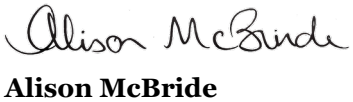

Alison McBride
Coprésidente
Comité fiduciaire Obadjiwan–Fort-Témiscamingue

Conjuguer notre histoire et nos cultures pour les générations futures

Il était une fois, il y a plus de 6 000 ans, un lieu hautement symbolique que les Premiers peuples occupaient, visitaient et vénéraient; un lieu de retrouvailles et de rassemblement; un lieu unique d'échange et de partage entre communautés, activités qui se sont perpétuées à travers les millénaires. Il était une fois Obadjiwan.

Il était une fois, il y a près de 500 ans, un lieu stratégique que les Européens, nouveaux sur le continent, ont associé aux activités de traite des fourrures en raison de sa position favorable à leurs parcours difficiles.

Il était une fois, il y a près de 150 ans, un lieu symbolique et stratégique où s'installèrent des populations venues habiter un territoire nouveau et qui rencontrèrent ceux qui l'occupaient depuis des millénaires. Les échanges se diversifièrent alors entre les cultures et le site devint un haut lieu de commerce qui marqua l'histoire du Nouveau Monde et du Canada. Il était une fois Fort-Témiscamingue.

La rencontre de ces cultures en ce lieu d'exception a véritablement forgé non seulement l'identité du lieu, mais aussi toute l'histoire récente du Témiscamingue, à partir du respect voué à tout ce territoire qui porte le nom que lui donnèrent jadis les Anishnabe : Témiscamingue, « eaux profondes », en Anishinaabemowin.

Aujourd'hui reconnu en tant que lieu historique national du Canada, Obadjiwan-Fort-Témiscamingue devient un modèle pour toute la société. De fait, avec une ouverture inégalée, Parcs Canada a permis qu'un comité fiduciaire composé des représentants de la communauté de Timiskaming et de la population du Témiscamingue collabore et s'active à la mise en valeur du site ainsi qu'à la reconnaissance et à l'expression des cultures qui l'ont fait vivre.

Non seulement s'agit-il de notre histoire commune, mais, qui plus est, le travail fait par ce comité fiduciaire vise à promouvoir le vivre ensemble entre nations, la compréhension mutuelle des valeurs et des ancrages de chacune des communautés et ce, au bénéfice des générations qui nous succéderont.

Le travail ayant mené à ce plan directeur a été réalisé dans cet esprit d'ouverture, de compréhension et de respect et il traduit ces mêmes valeurs que nous voulons transmettre. Parce que nous vivons ensemble sur ce territoire, que nous l'habitons et que nous le respectons; parce que nous souhaitons ardemment que ce lieu symbolique et historique demeure un ancrage puissant pour nos cultures respectives qui se croisent et se conjuguent depuis si longtemps; parce qu'Obadjiwan-Fort-Témiscamingue peut et doit inspirer la suite du monde pour nos collectivités.

Avec toute mon appréciation pour le travail effectué,

Claude Gagnon,
Co-président
Comité fiduciaire Obadjiwan-Fort-Témiscamingue

Recommandations

Recommandé par :

Andrew Campbell
Président et directeur général par intérim et vice-président principal de la transformation
Parcs Canada

Jewel Cunningham
Vice-président principal
Direction générale des opérations

Martin Desrosiers
Directeur
Unité de gestion de la Mauricie et de l'Ouest du Québec

Alison McBride, Co-présidente
Comité fiduciaire

Claude Gagnon, Co-président
Comité fiduciaire

Résumé

Le lieu historique national Obadjiwan—Fort-Témiscamingue est situé dans le territoire traditionnel du peuple algonquin Anishnabe, dans la municipalité de Duhamel-Ouest, au Témiscamingue, Québec. Le lieu commémore le rôle joué par ce poste de traite, tant pour les Français que pour les Britanniques, dans le commerce des fourrures pendant plus de deux siècles ainsi que les liens importants avec la Nation algonquine Anishnabe qui occupe le territoire depuis plusieurs millénaires et a également participé au commerce des fourrures. Fait unique au Canada, le lieu est géré de façon collaborative par un comité fiduciaire constitué de représentants algonquins Anishnabe de la Première Nation de Timiskaming, du milieu non autochtone témiscamien, et de Parcs Canada.

Dans le présent plan directeur, trois stratégies clés sont présentées afin d'orienter la gestion du lieu historique national au cours des dix prochaines années.

Stratégie clé 1 : Un lieu de convergence et de collaboration, dont la vitalité reflète les aspirations des communautés qui lui sont liées.
L'objectif de cette stratégie est de pérenniser le modèle de gestion collaborative du lieu historique national en vue de renforcer les possibilités de le faire vivre et rayonner. La stratégie vise également à consolider la vocation du lieu historique comme lieu de rassemblement tant pour la Nation algonquine Anishnabe que pour le milieu non autochtone témiscamien.

Stratégie clé 2 : Un lieu phare qui, par son rayonnement, attire les habitants du Témiscamingue et de l'Abitibi, les membres de la Nation algonquine Anishnabe de l'ensemble du territoire traditionnel, les touristes des régions métropolitaines du Québec et de l'Ontario.
Cette stratégie vise à renforcer le pouvoir d'attraction du lieu historique national. Le but est de fidéliser les visiteurs de la région ainsi que les membres de la Nation algonquine Anishnabe et d'attirer de nouvelles clientèles. Pour ce faire, il faut diversifier l'offre de services, en fonction des besoins et attentes des clientèles, ainsi qu'accroître la collaboration avec les partenaires autochtones et du milieu non autochtone témiscamien. Cette approche tiendra compte des capacités des parties représentées au comité fiduciaire.

Stratégie clé 3 : Un lieu patrimonial vivant et protégé, mettant en scène la diversité des cultures qui l'ont façonné et la nature qui l'accueille.
Cette stratégie vise à mieux communiquer, honorer et faire découvrir les différentes perspectives et histoires des peuples qui se rassemblent en ce lieu depuis des temps immémoriaux. Elle a également pour but de poursuivre les efforts en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel ainsi que du patrimoine naturel du lieu historique national.

Table des matières

Avant-propos iii
Avant-propos des co-présidents du comité fiduciaire v
Recommandations vii
Résumé ix
1.0 Introduction 1
2.0 Importance du lieu historique national Obadjiwan-Fort-Témiscamingue 2
3.0 Contexte de planification 3
4.0 Élaboration du plan directeur 5
5.0 Vision 6
6.0 Stratégies clés 7

Cartes

Carte 1 : Cadre régional 4
Carte 2 : Cadre local, carte du lieu historique national 4

1.0 Introduction

Parcs Canada administre, en collaboration avec les peuples autochtones et les partenaires, l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux patrimoniaux protégés au monde. Le mandat de Parcs Canada consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et parc urbain administré par Parcs Canada appuie sa vision :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est tenu d'élaborer un plan directeur pour les lieux historiques nationaux qu'il administre. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue*, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre des comptes à la population canadienne, en définissant une orientation claire pour l'intendance à long terme et en décrivant comment la gestion du lieu historique national mènera à des résultats mesurables.

Les peuples autochtones sont des partenaires importants dans l'intendance des lieux patrimoniaux, avec des liens avec les terres, les eaux et les glaces depuis des temps immémoriaux. Le travail de Parcs Canada avec les partenaires autochtones est centré sur une vision de la gestion et de la gouvernance des aires protégées qui favorise l'intendance autochtone, fait progresser la réconciliation et appuie la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*.

Ce lieu historique national est géré en coopération avec un *comité fiduciaire*, qui a participé à l'élaboration du plan directeur, et a ainsi contribué à façonner l'avenir du lieu patrimonial. Les partenaires, les intervenants et la population canadienne ont également participé à l'élaboration du plan directeur contribuant à façonner l'orientation future du lieu historique national d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue.

Partout au pays, les lieux patrimoniaux nationaux du Canada font face à d'importants défis environnementaux. Le rythme sans précédent liés aux changements climatiques et à la répartition des espèces, y compris les espèces exotiques envahissantes et la perte de biodiversité, entraîne une transformation des écosystèmes, perturbe les traditions culturelles, menace les infrastructures et les ressources et modifie l'expérience que font les gens de ces lieux. Pour relever ces défis et accroître la résilience, Parcs Canada adopte une approche proactive et souple. Cette approche comprend l'évaluation régulière des conditions et des tendances, l'identification des mesures nécessaires, et la collaboration avec les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants pour prendre et communiquer des décisions difficiles. À travers toutes ces mesures, Parcs Canada demeure fermement résolu à assurer la conservation des écosystèmes, à préserver le patrimoine culturel et offrir des expériences enrichissantes aux générations d'aujourd'hui et de demain, et ce, de manière durable, en tenant compte des limites opérationnelles, financières et écologiques.

La planification de gestion à Parcs Canada

L'élaboration d'un plan directeur débute par la réalisation d'une évaluation de l'état du lieu historique national et l'identification des principaux éléments à prendre en compte pour le prochain cycle de dix ans. Une fois rédigé, examiné dans le cadre d'un processus de consultation, puis finalisé, le plan directeur fait office de feuille de route en définissant les priorités pour les dix prochaines années. Il présente une vision, définit des stratégies clés et établit des objectifs mesurables. Le plan sert également de guide, pour les décideurs, pour la planification plus détaillée et la production de rapports.

En plus de l'orientation décrite dans le plan directeur, la prise de décision quant à la gestion du lieu s'appuie sur les lois et les politiques du gouvernement du Canada et de Parcs Canada en ce qui concerne les questions générales comme l'intendance autochtone, les changements climatiques, les espèces exotiques envahissantes, la gestion des ressources culturelles, la durabilité, l'accessibilité et la diversité. Les plans directeurs présentent la manière dont le réseau canadien des lieux patrimoniaux protégés

contribue aux priorités nationales qui comptent pour la population canadienne. Veiller à ce que chaque lieu patrimonial administré par Parcs Canada soit soigneusement entretenu et accueillant pour tous représente un engagement prioritaire tout au long de la mise en œuvre du présent plan directeur.

2.0 Importance du lieu historique national Obadjiwan-Fort-Témiscamingue

Le lieu historique national d'Obadjiwan-Fort-Témiscamingue est situé dans le territoire traditionnel du peuple algonquin Anishnabe, dans la municipalité de Duhamel-Ouest au Témiscamingue. Il occupe un terrain de 27 hectares situé directement sur le bord du lac Témiscamingue à un endroit où les deux rives se rapprochent à moins de 350 mètres. Les principales installations se trouvent sur un espace dégagé à l'extrémité d'une pointe de terre avançant sur le lac. Le restant de la superficie du lieu, soit environ 80 pour cent du terrain, est couverte par un boisé de Thuyas de l'Est exceptionnel, sacré pour les algonquins Anishnabe et connu sous le nom de « forêt enchantée » pour les non-autochtones.

Le lieu a été désigné d'importance nationale par la commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1967 en tant que « Fort-Témiscamingue ». L'objectif était de commémorer le rôle de ce poste de traite dans le commerce des fourrures ainsi que la rivalité entre Français et Anglais pour l'exploitation du réservoir pelletier de la Baie d'Hudson. Le lieu est maintenant reconnu comme « Obadjiwan-Fort-Témiscamingue » suite à une revue de sa désignation en 2018. Celle-ci permet de souligner les liens importants du site avec la Nation algonquine Anishnabe qui a utilisé le territoire pendant plusieurs millénaires et joué un rôle important dans la traite des fourrures. La désignation commémore également l'importance du site comme lieu de rassemblement autochtone au XIXe siècle pour la Nation algonquine Anishnabe, en particulier pour la Première Nation Timiskaming.

L'histoire du lieu historique national s'étale sur plus de 6 000 ans. De nombreuses traces archéologiques témoignent d'une occupation antérieure à l'arrivée des Européens par des groupes nomades. Les artefacts découverts démontrent l'existence de vastes réseaux d'échange du peuple algonquin Anishnabe avec d'autres cultures autochtones établies à l'ouest du lac Supérieur, à la baie James, au lac Saint-Jean et au sud de l'Ontario. En 1720, un poste de traite de fourrures est construit par une compagnie française sur le site actuel du lieu historique national pour concurrencer les établissements anglais de la baie d'Hudson. La présence du poste permettait aux Français de profiter des réseaux d'échange algonquin Anishnabe pour y recueillir les fourrures et les échanger contre des produits européens. L'activité commerciale y fut florissante jusqu'à la conquête anglaise en 1760. Par la suite, divers marchands indépendants ont pris le relais. En 1795, la Compagnie du NordOuest obtient le monopole de la traite, suivie par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821. Le poste de traite ferme ses portes en 1902 après environ 200 ans d'utilisation et est vendu à des propriétaires privés. En 1955, la communauté des pères Oblats de Marie-Immaculée achète à son tour l'ancien poste pour le conserver jusqu'en 1970, année de son acquisition par Parcs Canada.

Le site a acquis une importance spirituelle pour les peuples qui l'ont utilisés. Deux cimetières y ont été établis aux environs de 1838 : un cimetière catholique et un cimetière protestant. En 1998, une aire de sépultures autochtones a été accidentellement perturbée dans le cadre de travaux de mise en valeur. Cette aire de sépultures est maintenant protégée par un muret de pierres et des poteaux en cèdre afin d'éviter toute nouvelle perturbation. D'autre part, dans la culture algonquine Anishnabe, les êtres humains, les objets qu'ils ont créés, la faune et la flore ainsi que le milieu naturel sont intimement liés au Créateur. La pratique de l'Anishnabemowim, la langue algonquine Anishnabe est également un acte spirituel et sacré. Le lieu historique national est encore considéré comme un endroit spirituel par les membres de la Nation.

Couvert en grande partie par un boisé, le lieu protège un milieu naturel diversifié où l'on dénombre une vingtaine de peuplements forestiers, dont la forêt de Thuyas de l'Est exceptionnelle. Le site abrite aussi plusieurs espèces végétales ayant un statut de protection pour la province de Québec ainsi que des espèces végétales d'importance pour les algonquins Anishnabe.

Le lieu historique national est ouvert au public pendant la saison estivale. La visite débute dans un centre d'accueil et d'interprétation, construit en 2000, dont l'architecture évoque la palissade d'un ancien fort de

bois. L'aménagement intérieur rappelle l'ambiance d'un poste de traite. Une exposition y présente la présence millénaire du peuple algonquin Anishnabe, l'histoire du poste de traite de Fort-Témiscamingue, ainsi que l'importance du commerce de la fourrure. Une petite boutique de vente est intégrée à cette zone. À proximité du centre d'accueil, le centre d'animation permet d'accueillir des événements ou des activités ponctuelles. Après la visite du centre d'accueil, le public peut suivre un circuit extérieur sillonnant les vestiges du poste de traite, la plage, les cimetières et la forêt enchantée. Des panneaux d'interprétation ainsi que plusieurs scénographies historiques grandeur nature illustrent des scènes de vie du temps du poste de traite. Les visiteurs peuvent également profiter de la présence de guides-animateurs passionnés qui racontent les histoires du lieu. En saison estivale, en moyenne trois à quatre événements sont offerts au public en collaboration avec les partenaires algonquins Anishnabe et les partenaires non autochtones. Ceux-ci offrent également des ateliers d'artisanat et d'animation. Le lieu collabore, depuis 2016, avec l'organisme à but non lucratif « les Amis du Vieux-Fort », qui gère la boutique de souvenirs et contribue, lui aussi, à l'animation.

En termes de fréquentation, Obadjiwan-Fort-Témiscamingue accueille en moyenne 6 950 visiteurs annuellement. La majorité de la clientèle est canadienne et provient de la province de Québec (plus de 80 pour cent) et de l'Ontario. La situation géographique du lieu fait que les visiteurs proviennent de deux bassins distincts de population. D'une part, la clientèle régionale, d'Abitibi-Témiscamingue et de la Nation algonquine Anishnabe, parcourant moins de deux cents kilomètres (58 pour cent). D'autre part, la clientèle des régions métropolitaines, plus éloignées, principalement Montréal, mais aussi Toronto et Ottawa et parcourant des distances supérieures à 400 kilomètres (30 pour cent) et devant être hébergée dans la région pour pouvoir profiter de ses attraits.

3.0 Contexte de planification

Le gouvernement du Canada devient propriétaire du lieu historique national en 1970. Après plusieurs campagnes de fouilles archéologiques destinées à mettre au jour les vestiges des bâtiments du poste de traite, le lieu est ouvert au public. Les premiers visiteurs sont accueillis dans des installations temporaires, dont un centre d'interprétation aménagé sous une immense toile en 1974. Rapidement, le milieu non autochtone témiscamien se mobilise pour soutenir l'aménagement du lieu. Après la tenue d'audiences publiques, un premier plan directeur est déposé en 1990. Une campagne de levée de fonds régionale permet de récolter 500 000 de dollars pour compléter l'investissement de 2,3 millions de dollars du gouvernement du Canada destiné à la mise en valeur du lieu historique.

En 1998, lors de travaux d'aménagement, des sépultures autochtones sont accidentellement perturbées. Les travaux sont arrêtés et un dialogue est entamé pour protéger ce lieu sacré. Un accord de principe entre Parcs Canada et la Première Nation de Timiskaming est conclu en 2000 en vue de négocier une entente de patrimoine fiduciaire. Cet accord vise le transfert d'une demie indivise de la propriété du lieu historique dans un patrimoine fiduciaire administré par huit fiduciaires qui auront un rôle continu dans la gestion du lieu historique. Les travaux d'aménagement reprennent une fois l'accord de principe conclu et des installations permanentes sont construites. Le rôle du peuple algonquin Anishnabe s'accroît et des membres de la Première Nation de Timiskaming s'impliquent dans des activités d'animation. En 2007, un nouveau plan directeur est déposé, dans lequel on précise notamment la nécessité de revoir l'objectif de commémoration du lieu historique national (pour intégrer l'important rôle des Autochtones) et de poursuivre la négociation de l'entente de patrimoine fiduciaire.

En 2019, l'entente de patrimoine fiduciaire est signée et une participation indivise de 50 pour cent dans le lieu historique est transférée à l'Obadjiwan Corporation. Cette entente fait du lieu historique national d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue le premier lieu historique national au Canada à être détenu en copropriété. En consensus avec la Première Nation de Timiskaming, le milieu non autochtone témiscamien et Parcs Canada, un comité de huit membres est formé pour convenir des orientations du lieu historique : quatre membres sont nommés par l'Obadjiwan Corporation et quatre sont nommés par Parcs Canada. Sur ces quatre fiduciaires, Parcs Canada conserve un siège et cède les autres à des représentants non autochtones du milieu témiscamien. Les premières rencontres du comité fiduciaire ont lieu en 2021. Le comité se réunit au moins deux fois par an et voit à la gestion stratégique du lieu historique national, tandis que la gestion opérationnelle demeure la responsabilité de Parcs Canada.

Depuis les premières rencontres, le comité fiduciaire s'avère être une table de dialogue et de coopération qui renforce les relations entre les communautés autochtones et non autochtones du Témiscamingue. Le comité permet ainsi de renouveler une tradition d'échange et de collaboration entre les peuples qui se rassemblent à cet endroit depuis plus de 6 000 ans.

Carte 1 : Cadre régional

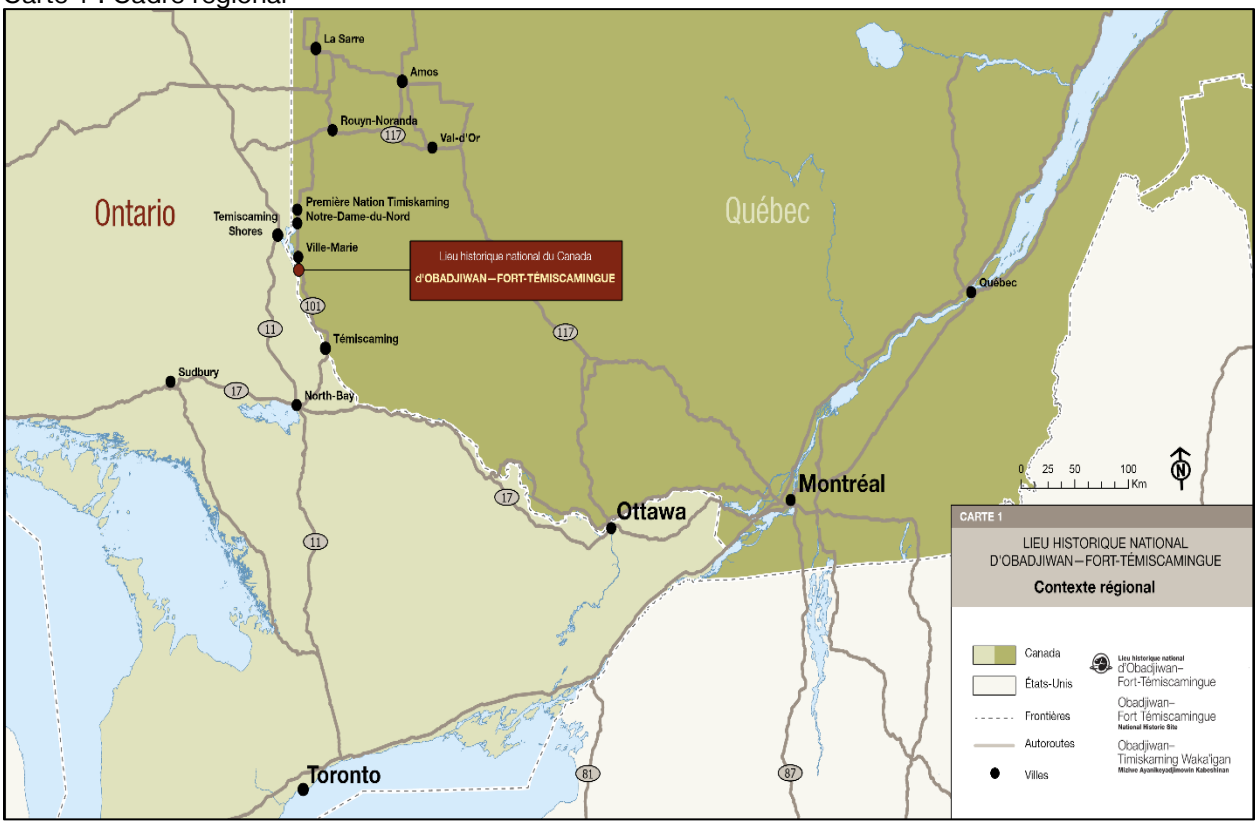

Carte 2 : Cadre local, carte du lieu historique national

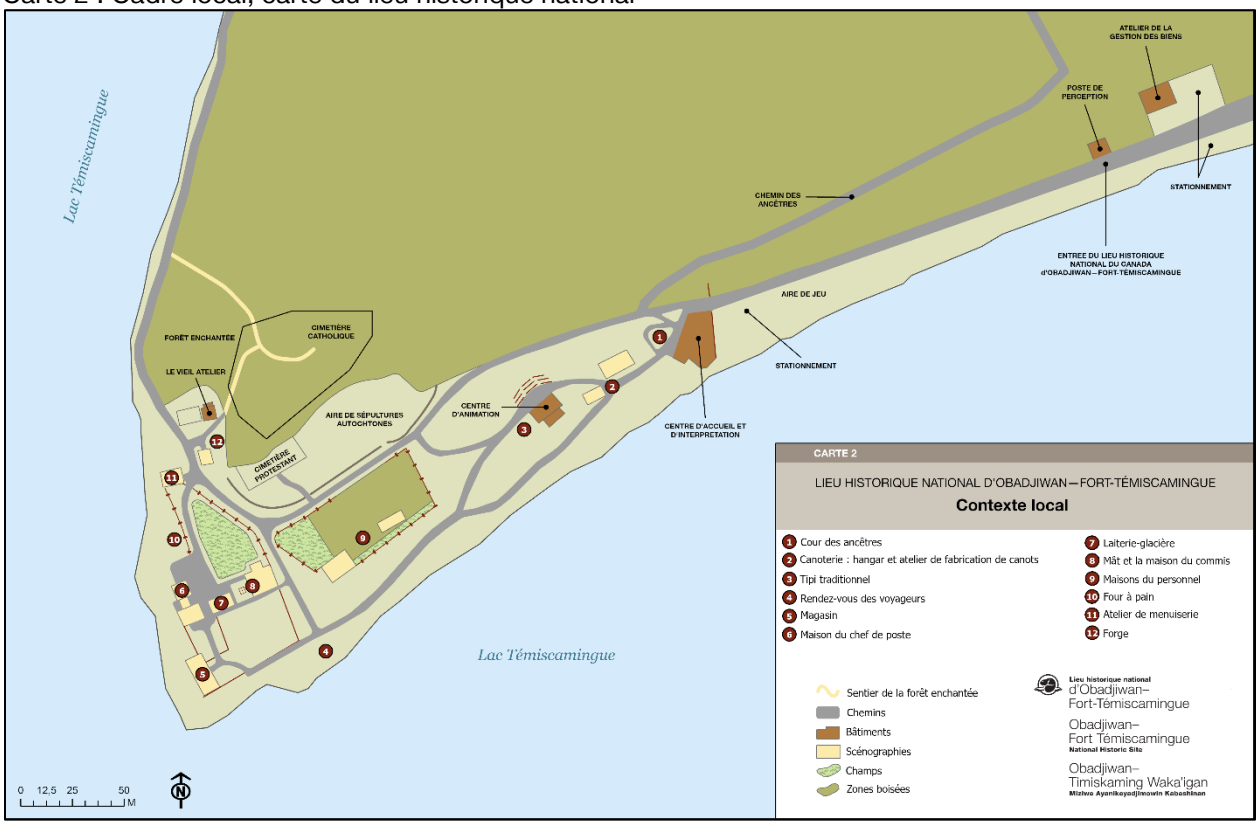

4.0 Élaboration du plan directeur

Le présent plan directeur a été élaboré en collaboration étroite avec le comité fiduciaire. Les membres ont été consultés et ont approuvé chaque étape du processus. Les premières rencontres ont permis de faire ressortir trois thèmes principaux qui seront traités dans le plan directeur :

Le modèle de gestion collaborative en comité fiduciaire

Ce modèle de gestion est unique au Canada et Parcs Canada reconnaît l'exemplarité du fonctionnement du comité. Cette approche constitue un atout, car elle facilite le dialogue et la prise de décision entre les divers intervenants. Plusieurs éléments devront toutefois être pris en compte de façon à pérenniser ce mode de gestion; il faudra notamment, mettre au point un modèle de financement commun des initiatives du comité fiduciaire et maintenir à long terme la représentativité, l'engagement et l'esprit de collaboration de ses membres.

Le positionnement du lieu historique national au sein de l'offre touristique régionale et nationale

Le lieu historique national se trouve à une période charnière à la suite des récents changements dans son statut : gestion collaborative; nouveaux motifs de désignation intégrant un volet autochtone; changements dans les habitudes de voyages touristiques. C'est l'occasion de revoir le positionnement du lieu historique pour en maximiser le potentiel d'attractivité réel et de bien répondre aux attentes des publics cibles. Le nouveau positionnement devra permettre de renforcer l'ancrage régional du lieu historique (région du Témiscamingue), mais aussi son importance auprès du peuple algonquin Anishnabe afin que les membres de la Nation renforcent leurs liens avec le lieu et s'y rendent régulièrement. Enfin, l'approche devra contribuer à attirer les visiteurs des régions métropolitaines éloignées tels que Montréal, Ottawa et Toronto ainsi que des pôles urbains à proximité.

La conservation et la mise en valeur des ressources culturelles et naturelles

Le patrimoine culturel constitue l'essence même du lieu historique national d'Obadjiwan—Fort-Témiscamingue. Il est essentiel de protéger et de mettre en valeur les ressources patrimoniales, notamment les vestiges archéologiques et les objets de collection, mais aussi les éléments de patrimoine intangible liés à l'importance spirituelle du lieu pour les peuples qui l'ont fréquenté. À ce jour, la mise en valeur du volet naturel du lieu historique dans l'offre d'expérience a été limitée. Dans un contexte de changements climatiques, il pourrait s'avérer nécessaire de mettre en place de mesures de suivi et de conservation particulières pour améliorer la résilience du lieu historique. Le partage de l'ensemble des connaissances qui ont été et qui seront acquises devient également un élément clé des actions du site.

L'ébauche du plan directeur a fait l'objet d'une consultation publique mené en deux phases. Une première série d'ateliers a eu lieu en novembre 2024 : le 21 novembre avec les représentants de la Nation algonquine Anishnabe (Timiskaming, Wolf Lake et Lac Barrière) et le 22 novembre avec les élus et acteurs non autochtones témiscamiens, incluant des partenaires touristiques, culturels et associatifs. La seconde phase, destinée au grand public, s'est tenue du 14 juin au 14 juillet 2025 par l'affichage de l'ébauche du plan directeur sur le portail Consultations auprès de la population canadienne et sur le site Web du lieu, avec un questionnaire accessible en ligne et au lieu historique national. Un kiosque a aussi été tenu lors des festivités du 21 juin au lieu historique pour rejoindre directement les visiteurs. Dans l'ensemble, les participants ont exprimé un fort appui aux orientations proposées. Ils ont souligné l'importance de préserver la gouvernance collaborative du comité fiduciaire, de renforcer les partenariats régionaux et de valoriser l'offre éducative et culturelle. La protection de la forêt enchantée et des milieux naturels, ainsi que la recherche d'un financement stable et durable, sont revenues fréquemment dans les discussions. Ces points sont détaillés dans le rapport des consultations publiques accessible sur la page Web du lieu historique et contribueront à orienter la mise en œuvre du futur plan directeur.

5.0 Vision

La vision ci-dessous représente les aspirations pour le lieu historique national pour les 10 à 15 prochaines années. Respectueuse du passé, elle exprime le futur souhaité et guidera le comité fiduciaire chargé de la gestion stratégique du lieu, de même que les collaborateurs et les partenaires, dans leurs décisions et orientations. La vision présentée ci-dessous reflète donc les résultats escomptés de la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée dans le présent plan :

Gardien d'un paysage majestueux et empreint de spiritualité, témoin de plus de 6 000 ans d'histoires, de collaboration et d'échanges culturels, le lieu historique national d'Obadjiwan—Fort-Témiscamingue est reconnu comme lieu de convergence, de partenariat, de partage et de réconciliation entre les Premières Nations et les non-Autochtones.

Les histoires millénaires du lieu sont racontées de façon intégrée et non parallèle d'une collectivité à l'autre. Les diverses perspectives sont présentées sur un pied d'égalité. Les différentes langues utilisées au fil du temps, soit l'Anishnabemowin, le langage algonquin Anishnabe, le français et l'anglais, sont utilisées tant à l'oral que par écrit. Les pratiques et les connaissances culturelles, spirituelles et scientifiques des diverses communautés liées au lieu historique national sont respectées et intégrées aux approches de gestion et de mise en valeur.

La richesse du patrimoine culturel, matériel et immatériel est protégée pour les générations actuelles et futures. Les visiteurs découvrent la valeur du lieu, véhiculée par les peuples qui l'ont façonné. L'importance spirituelle du lieu historique national d'Obadjiwan—Fort-Témiscamingue est comprise, vivante, et présentée respectueusement au public. Le milieu naturel, qui accueille le lieu historique, est protégé et sa valeur, tant culturelle et spirituelle qu'historique et scientifique est partagée.

Accessible et inclusif, le lieu historique national d'Obadjiwan—Fort-Témiscamingue est un lieu patrimonial vivant et animé qui attire de nombreux visiteurs. Les communautés locales perpétuent leur connexion avec l'endroit et s'y rassemblent régulièrement. La gestion collaborative du lieu, dont la responsabilité est partagée par les membres du comité fiduciaire, est reconnue et célébrée. Celle-ci perdure, et l'esprit d'ouverture et de collaboration est respecté par les membres actuels et futurs du comité. Les diverses communautés et institutions représentées par le comité fiduciaire, tant autochtones que non autochtones, maintiennent un engagement constant de façon à assurer la viabilité et la pérennité de l'approche de gestion collaborative du lieu historique.

La population non autochtone du milieu témiscamien, la Nation algonquine Anishnabe et Parcs Canada collaborent pour faire rayonner le lieu historique ainsi que pour développer et mettre en place une offre touristique attractive tout en respectant les capacités des parties représentées au comité fiduciaire. Grâce à une bonne connaissance des attentes et des intérêts des visiteurs, la promotion et l'offre d'expériences sont adaptées aux clientèles cibles du lieu historique national. Celui-ci accueille des visiteurs provenant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, du territoire traditionnel algonquin Anishnabe, et des régions urbaines et métropolitaines du Québec et de l'Ontario.

6.0 Stratégies clés

Le plan directeur du lieu historique national d'Obadjiwan—Fort-Témiscamingue comprend trois stratégies clés. Ces dernières décrivent les grandes approches devant guider la gestion du lieu au cours des dix prochaines années afin de concrétiser, à plus long terme, la vision souhaitée. Des objectifs plus précis correspondent à chacune de ces stratégies clés et des cibles y sont associées afin de mesurer les progrès au cours des années à venir.

Stratégie clé 1 : Un lieu de convergence et de collaboration, dont la vitalité reflète les aspirations des communautés qui lui sont liées.

Cette stratégie mise sur les possibilités qu'offre le nouveau modèle de gestion du lieu historique national, selon l'entente de patrimoine fiduciaire, notamment en ce qui concerne la collaboration entre le milieu non autochtone témiscamien, la Première Nation de Timiskaming et Parcs Canada. La mise en place du comité fiduciaire, dans une atmosphère de respect et d'ouverture, a donné lieu à la création d'une plateforme d'échanges et de prise de décisions, permet de multiplier les possibilités de collaboration pour faire vivre et rayonner le lieu historique national, et entraîne des retombées positives pour la communauté du Témiscamingue et pour les partenaires autochtones. Pour assurer la pérennité de ce modèle, il sera nécessaire que la culture de respect et d'échange ainsi que celle d'engagement soient maintenues dans le temps, peu importe les membres qui feront partie du comité. Par conséquent, ce dernier devra assurer une continuité ainsi qu'une représentativité adéquate du milieu non autochtone témiscamien, de la Nation algonquine Anishnabe et de Parcs Canada. Il sera également nécessaire d'atteindre une certaine viabilité financière afin d'avoir les fonds nécessaires à la mise en œuvre des initiatives du comité fiduciaire. Ainsi, chacun devra s'engager à contribuer à une stratégie de financement et de génération de revenus commune.

Dans un deuxième temps, la stratégie mise sur la vocation comme lieu de rassemblement du lieu historique national. Le site est important tant pour la Nation algonquine Anishnabe que pour le milieu non autochtone témiscamien étant donné que les deux communautés se sont fortement investies dans son développement. Il est donc nécessaire que celles-ci puissent y présenter leurs cultures et y perpétuer leurs savoirs et traditions, et ce, notamment par la tenue d'une diversité d'activités destinées au grand public ou, plus simplement, aux membres des communautés environnantes. Par ailleurs, le lieu historique poursuivra ses efforts pour rendre les installations plus inclusives et accessibles afin de permettre à une diversité accrue de visiteurs de le découvrir et de l'apprécier, sans égard à l'habileté, à la culture ou au genre.

Objectif 1.1 : La gestion collaborative du lieu historique national est consolidée et pérenne.

Cibles

- En continu, le niveau de représentativité régionale et l'esprit de collaboration du comité fiduciaire se perpétuent.
- Le comité fiduciaire se réunit au minimum deux fois par an.
- Tous les deux ans, le comité fiduciaire tient une ou plusieurs rencontres visant à informer et à consulter les partenaires autochtones, les partenaires du milieu témiscamien non autochtone ainsi que le public relativement aux orientations de gestion du lieu historique national.
- À compter de 2027, le développement de nouvelles initiatives par le comité fiduciaire, en collaboration avec Parcs Canada, est soutenu par une stratégie de financement et de génération de revenus commune.

Objectif 1.2 : La vocation de lieu de rassemblement est renforcée.

Cibles

- Selon la capacité opérationnelle, le lieu historique accueille annuellement une ou plusieurs initiatives variées offertes par des partenaires autochtones ou des partenaires du milieu témiscamien non autochtone.
- En continu, le niveau d'inclusivité et d'accessibilité du site est pris en compte dans le cadre des opérations et du développement du lieu historique national.

Stratégie clé 2 : Un lieu phare qui, par son rayonnement, attire les habitants du Témiscamingue et de l'Abitibi, les membres de la Nation algonquine Anishnabe de l'ensemble du territoire traditionnel, les touristes des régions métropolitaines du Québec et de l'Ontario.

Cette stratégie vise à renforcer le pouvoir d'attraction du lieu historique national en vue de fidéliser les visiteurs de la région ainsi que les membres de la Nation algonquine Anishnabe et d'attirer de nouvelles clientèles. Ceci passe par une meilleure compréhension des besoins, des attentes et des comportements des clientèles existantes et potentielles pour mieux orienter les stratégies de promotion et l'offre d'expériences. La collaboration avec les partenaires du milieu touristique favorisera une mise en commun de l'expertise en matière d'analyses de clientèles et une intégration du lieu historique à une stratégie promotionnelle porteuse et cohérente avec l'approche régionale. La collaboration avec les partenaires de la Nation algonquine Anishnabe contribuera à attirer les membres de la Nation afin qu'ils cultivent un sentiment d'appartenance à l'égard du lieu historique et qu'ils l'utilisent régulièrement.

Parallèlement, l'offre d'expériences sera renouvelée et adaptée pour mieux répondre aux attentes des clientèles cibles et favoriser la récurrence des visites des gens de la région et des membres de la Nation algonquine Anishnabe. La collaboration et le partenariat avec d'autres institutions touristiques ou muséales permettront d'intégrer le lieu aux circuits touristiques principaux de la région. Enfin, des expériences alternatives en ligne seront développées en complément des campagnes promotionnelles pour rejoindre des clientèles situées à bonne distance du lieu historique, en particulier dans les régions métropolitaines du Québec et de l'Ontario. Ainsi, un premier contact virtuel avec le lieu historique pourra susciter chez ces clientèles l'envie de s'y rendre en personne à l'occasion d'un déplacement touristique dans la région ou initier un déplacement spécifique pour découvrir de visu le site.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra d'augmenter la fréquentation moyenne du lieu historique national et de générer des retombées positives tant pour la Nation algonquine Anishnabe que pour le milieu non autochtone témiscamien.

Objectif 2.1 : L'offre d'expériences est plus diversifiée et mieux adaptée aux besoins des clientèles.

Cibles

- En continu, les publics cibles du lieu et leurs attentes sont définis en collaboration avec le milieu touristique et les partenaires autochtones.
- D'ici 2028, au moins trois expériences de visite, nouvelles ou renouvelées, sont mises en œuvre pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des publics cibles.

Objectif 2.2 : En collaboration avec les partenaires du milieu témiscamien et les Autochtones, le lieu est mieux positionné comme produit d'appel régional et son rayonnement est élargi.

Cibles

- En continu, les actions promotionnelles visant les clientèles cibles du lieu sont menées en collaboration.
- D'ici 2030, un ou plusieurs partenariats porteurs, avec d'autres lieux ou associations touristiques ou culturelles, sont mis en œuvre ou consolidés pour attirer un nombre accru de visiteurs.
- D'ici 2035, au moins deux expériences alternatives (virtuelles, publications, partenariats) permettent de faire rayonner le lieu historique en dehors de ses limites et de rencontrer de nouveaux publics éloignés.

Objectif 2.3 : La fréquentation moyenne du lieu historique national augmente.

Cible

- D'ici 2035, la moyenne de fréquentation sur 10 ans du lieu historique national augmente de 10 pour cent par rapport à 2024 (passant ainsi de 6 975 à 7 672 visiteurs).

Stratégie clé 3 : Un lieu patrimonial vivant et protégé, mettant en scène la diversité des cultures qui l'ont façonné et la nature qui l'accueille.

Cette stratégie vise à mieux communiquer, honorer et faire découvrir les différentes perspectives et histoires des peuples qui ont façonné le lieu historique national. Pour ce faire, des activités ou expériences de visites seront mises en œuvre à l'initiative tant de la Nation algonquine Anishnabe que du milieu non autochtone. L'utilisation de l'Anishnabemowim, la langue algonquine Anishnabe sera renforcée afin de bien faire ressortir les trois langues qui ont été pratiquées dans ce lieu : l'Anishnabemowin, le français et l'anglais.

En outre, la stratégie vise à poursuivre les efforts en matière de conservation des ressources culturelles les plus significatives. En fonction de nouvelles données historiques, ethnologiques ainsi que des savoirs traditionnels algonquins Anishnabe, l'inventaire des ressources culturelles sera mis à jour pour refléter, entre autres, les nouveaux motifs de désignation définis pour le lieu historique en 2018. La protection et la mise en valeur de la diversité du patrimoine culturel du lieu historique national (d'origine autochtone, française ou anglaise) en seront ainsi améliorées.

Enfin, le milieu naturel sera mieux pris en compte, tant pour l'importance de sa biodiversité que pour sa valeur culturelle. Des inventaires de la faune et de la flore seront réalisés afin d'établir une base de connaissances qui facilitera l'élaboration et la mise en œuvre d'une approche efficace de conservation et de résilience du lieu historique aux changements climatiques. Cette démarche intègrera aussi bien les connaissances traditionnelles autochtones que les informations scientifiques et historiques. La tenue d'activités ou d'expériences de visite axées sur le milieu naturel permettront de sensibiliser le public tant à sa valeur environnementale que culturelle.

Objectif 3.1 : La culture et les perspectives de la Nation algonquine Anishnabe sont honorées, communiquées et intégrées à l'expérience du visiteur.

Cibles

- Annuellement, une ou plusieurs expériences de visite visant à honorer et à mettre en valeur les cultures, les savoirs et les valeurs de la Nation algonquine Anishnabe au lieu historique sont offertes.
- D'ici 2028, l'Anishnabemowin, la langue algonquine Anishnabe sera intégrée à l'expérience de visite.

Objectif 3.2 : Les cultures et les perspectives de la communauté du Témiscamingue sont honorées, communiquées et intégrées à l'expérience du visiteur.

Cible

- Annuellement, une ou plusieurs expériences de visite visant à honorer et à mettre en valeur les cultures, les savoirs et les valeurs des communautés liées au lieu historique sont offertes à l'initiative de ces communautés ou en collaboration avec celles-ci.

Objectif 3.3 : Les ressources culturelles illustrant l'importance patrimoniale du lieu historique, qu'elles soient bâties, paysagères, archéologiques, matérielles ou immatérielles, sont mieux connues et protégées.

Cibles

- D'ici 2030, l'inventaire et l'évaluation des ressources culturelles du lieu historique sont actualisés en collaboration avec les partenaires et en fonction des nouvelles données.
- D'ici 2035, l'état des ressources culturelles se maintient et leur valeur est communiquée au public et aux visiteurs.

Objectif 3.4 : Le milieu naturel est davantage connu, protégé et mis en valeur en intégrant les savoirs scientifiques ainsi que les savoirs autochtones.

Cibles

- D'ici 2030 l'inventaire et l'évaluation du milieu naturel sont mis à jour en collaboration avec le milieu scientifique et les partenaires autochtones.
- À compter de 2028, des expériences intégrées à l'offre de services permettent au public de profiter du milieu naturel et de prendre conscience de l'importance de celui-ci.
- D'ici 2035, les pratiques de gestion du milieu naturel visent à accroître la résilience du lieu historique aux changements climatiques.